

"Notre mission est d'accompagner le quotidien des chefs d'entreprise et de leur apporter la solution adéquate"

Thierry Marx
président confédéral de l'UMIH

L'UMIH AGIT POUR VOUS

- ▶ Promotion des métiers et attractivité du secteur
- ▶ Maintien du taux de TVA intermédiaire pour la restauration
- ▶ Encadrement de la location meublée à la nuitée et valorisation des services de l'hôtellerie
- ▶ Mobilisation pour rétablir les préenseignes dérogatoires en zone rurale
- ▶ Facilitation de l'accueil des mineurs apprentis dans nos établissements
- ▶ Fin de la clause de parité tarifaire et instauration d'un contrat de mandat entre les OTA et les hôteliers
- ▶ Valorisation de la restauration artisanale avec la reconnaissance de l'artisan-cuisinier
- ▶ Outils pour accompagner les professionnels à vaincre le gaspillage alimentaire
- ▶ Opposition à tout projet de surtaxation des contrats courts
- ▶ Prise en compte des spécificités des métiers de la nuit
- ▶ Meilleure gestion des licences IV au niveau national et limitation des transferts aux départements limitrophes

L'UMIH, 1^{RE} ORGANISATION PROFESSIONNELLE DES INDÉPENDANTS

L'UMIH représente, depuis plus de 70 ans, les chefs d'entreprises indépendants dans toutes les régions et départements de France.

Les missions de l'UMIH

- ▶ Informer, accompagner et conseiller
- ▶ Assurer la promotion et la reconnaissance des métiers et du secteur
- ▶ Représenter et défendre les professionnels
- ▶ Faire bénéficier ses adhérents d'avantages économiques importants

L'UMIH rassemble

- ▶ 3 syndicats associés (GNC, CSLMF, France Thalasso)
- ▶ 4 structures interdépartementales (UMIH Prestige, SNEG & Co, UMIH Bowling Loisirs, UMIH Nuit)

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'UMIH

c'est

106 bureaux
départementaux

L'UMIH représente

32 000 entreprises

66 % des entreprises CHRD qui adhèrent à une organisation professionnelle



Cafés
Hôtels
Restaurants
Établissements de nuit

**Vous aussi,
rejoignez la
1^{re} organisation
professionnelle
de votre secteur**

www.UMIH.FR



LES 7 RAISONS DE REJOINDRE L'UMIH

1

Obtenir des conseils et une expertise professionnelle

- Juridique / Réglementaire
- Affaires sociales
- Emploi / Formation
- Fiscalité
- Environnement

2

Accéder à UMIH PASS, votre nouvel espace adhérent www.umihpass.fr

- L'équivalent d'un comité d'entreprise : cinéma, spectacle, exposition, voyage, sport... à des prix remisés ! Et faites-en profiter vos salariés.
- Accès à toute l'expertise UMIH (circulaires sociales, juridiques, fiscales)

3

Bénéficiaire d'avantages économiques

- Remise sur les droits d'auteur SACEM
 - Protection juridique
 - Accès au Médiateur du Tourisme et du Voyage (MTV)
 - Titres restaurant



4

Disposer de formations adaptées pour développer votre entreprise

- Permis d'exploitation
- Permis de former
- Hygiène HACCP
- Normes et sécurité
- Management, gestion
- E-réputation, distribution en ligne, webmarketing
- Langues étrangères
- Gaspillage alimentaire

5

Rester informé de l'actualité de votre métier et du secteur

- Actualité «L'Essentiel NOUS CHRD»
- Newsletter UMIH
- Site internet et réseaux sociaux de l'UMIH : www.umih.fr, Facebook, Twitter, LinkedIn, Instagram

6

Être représenté au niveau local, national et européen

- L'UMIH, porte-parole de la profession, est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des instances économiques et interprofessionnelles.

7

Intégrer le réseau UMIH et participer à la promotion de votre profession

- Forums, salons, congrès, assemblées générales
- Rencontres avec d'autres professionnels

BULLETIN D'ADHÉSION

Je souhaite adhérer à la fédération départementale UMIH :

• NOM DE L'ÉTABLISSEMENT

• ACTIVITÉ

Café

Hôtel

Restaurant

Établissement de nuit

Autre

ADRESSE

NOM DE L'EXPLOITANT

TÉLÉPHONE

EMAIL

VOTRE UMIH
DÉPARTEMENTALE